



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20260114-2180811-AR

Reçu en préfecture le 15/01/2026

Publié le : 15/01/2026

ARRÊTÉ N° ARR_2026_038

Objet : Autorisation d'ouverture au public d'une boutique de vente de produits électroniques sous l'enseigne **Xiaomi (lot n° 112)** située dans l'enceinte du centre commercial régional Westfield/Vélizy2 sis 2 avenue de l'Europe Vélizy-Villacoublay.

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation,

VU l'arrêté n° 2022-238, en date du 04 mai 2022, portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Pierre Testu, Adjoint au Maire, dans les domaines de la sécurité, et du quartier Vélizy-Bas,

VU l'arrêté du 25 juin 1980 modifié relatif à la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

VU l'arrêté n° 2022-238, en date du 04 mai 2022, portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Pierre Testu, Adjoint au Maire, dans les domaines de la sécurité,

VU la demande d'autorisation de travaux n° 78 640 25 VV 032, en date du 12 septembre 2025, portant sur un Etablissement Recevant du Public (ERP),

VU l'arrêté municipal n° 2025-704 en date du 1^{er} décembre 2025 autorisant les travaux d'aménagement d'un magasin sous l'enseigne Xiaomi (lot n° 132),

VU la visite préalable à l'ouverture au public d'une boutique de vente de produits électroniques sous l'enseigne Xiaomi (lot n° 132,) du Responsable Unique de Sécurité du centre Commercial Westfield Vélizy 2, en date du 04 décembre 2025,

CONSIDÉRANT l'avis favorable du 16 décembre 2025, du service prévention représentant Monsieur le Directeur Départemental d'Incendie et de secours des Yvelines, à l'ouverture au public d'une boutique de vente de produits électroniques sous l'enseigne Xiaomi (lot n° 132),

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

ARRÊTE

Article 1 : L'autorisation d'ouverture au public d'une boutique de vente de produits électroniques sous l'enseigne **Xiaomi (lot n° 132)** située dans l'enceinte du centre commercial Régional Westfield/Vélizy2 à Vélizy-Villacoublay est **ACCORDÉE** en application du Code de la Construction et de l'Habitation (C.C.H.).

Article 2 : La présente décision est notifiée à l'exploitant dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet.

Article 3 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vélizy-Villacoublay, le 14 janvier 2026